



Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de la Drôme

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

Association affiliée à la fédération APAJH

64 allée du concept - Bât. B
26 500 BOURG-LES-VALENCE

Tél. : 04 75 40 19 15

Adresse mail : contact@apajh-drome.org

Site internet : www.apajh-drome.org

Facebook : <https://www.facebook.com/apajh26>

Différents tarifs de cotisation à l'APAJH de la Drôme en 2022

- **CAS GENERAL et membres adhérents qui résident à la même adresse :**

L'adhérent paie une cotisation et reçoit la revue de la fédération.

Pour tout autre adhérent à la même adresse, il ne reçoit pas la revue de la fédération ce qui explique le changement de tarif dès la 2^{ème} personne adhérente qui réside à la même adresse

CAS GENERAL	
Adhérent	38,00 €
Autre(s) adhérent(s) à la même adresse	25,00 €

- **PARENT ayant un enfant en situation de Handicap et membres adhérents de cette famille qui résident à la même adresse :**

L'adhérent paie une cotisation et reçoit la revue de la fédération.

Pour tout autre adhérent à la même adresse, il ne reçoit pas la revue de la fédération ce qui explique le changement de tarif dès la 2^{ème} personne adhérente qui réside à la même adresse

FAMILLES	
Un parent	28,00 €
Autre(s) adhérent(s) de la famille à la même adresse	18,00 €

- **PERSONNE ADULTE en situation de Handicap :**

La personne adulte en situation de handicap peut avoir diverses modalités d'hébergement : dans sa famille, en foyer, en appartement autonome...

Cette personne est sous tutelle ou non.

Le montant de sa cotisation prend en compte sa situation de handicap.

Elle reçoit la revue de la fédération.

PERSONNE ADULTE en situation de handicap	13,00 €
---	----------------

Bulletin d'adhésion à l'APAJH de la Drôme

Nom

Prénom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

Adresse mail.....

- **ADHERE** à l'association APAJH de la Drôme
et verse ma cotisation de

Et souhaite donner de mon temps en tant que bénévole en
entourant la réponse ci-après (facultatif) : Oui Non

- **Fait un DON** de.....
- **Souhaite faire une donation ou un legs :**
dans ce cas merci de prendre contact directement avec le siège de
l'APAJH de la Drôme.

Date..... Signature :

Tout versement est à effectuer à l'ordre de l'APAJH de la Drôme.

Vos dons et cotisations sont déductibles des impôts à 66% de leur montant dans la limite de
20% de votre impôt sur le revenu. Vous recevrez un reçu fiscal.

Merci de renvoyer ce coupon avec votre règlement par chèque à :

APAJH de la Drôme 64, allée du Concept Bât B 26500 Bourg lès Valence

Vous pouvez également effectuer un versement par virement bancaire pour avoir le RIB de
l'association joindre le secrétariat au 04 75 40 19 15.

L'adhésion implique l'acceptation des valeurs de l'association.

Les valeurs de l'APAJH Drôme



Primauté de la personne

La philosophie de l'APAJH, fondée sur le respect de "l'autre", est de permettre à la personne accueillie de s'épanouir et de prendre sa place dans la société.



Laïcité

C'est l'existence d'un espace public, commun à tous les citoyens sans exception, ouvert à tous, indépendamment des origines, des religions, des convictions, des niveaux économiques : tous citoyens, égaux en droits et en devoirs.



Citoyenneté

C'est favoriser la pleine citoyenneté par l'accès à tous les domaines de la vie est primordial pour l'APAJH :

- droit à l'école,
- droit au travail, à la formation, droit à l'insertion en milieu ordinaire de production,
- droit au logement, droit aux soins,
- droit aux loisirs, à la culture,
- droit à des revenus permettant de disposer comme tout citoyen, des progrès de notre époque.



Solidarité

Le handicap est à considérer comme une donnée s'inscrivant, réellement ou potentiellement, dans le cours ordinaire de toute vie humaine. Nous militons pour une approche solidaire et collective fondée sur la solidarité nationale indispensable à la cohésion sociale.